

MENU



Rechercher ville

Abonnez-vous



Se

connecter

is,

sept ans après son adoption ?

En décembre 2015, au terme de la Cop21, les dirigeants de près de 200 États signaient l'Accord de Paris sur le climat. Que contenait le texte ? Et comment est-il appliqué ? Réponse avec Marta Torre-Schaub, chercheuse au CNRS et spécialiste en droit de l'environnement.



Christiana Figueres, l'ancienne secrétaire exécutive de la Convention cadre des Nations unies sur le climat derrière Ban Ki-Moon, ancien secrétaire général de l'Onu, Laurent Fabius, le président de la Cop21, et François Hollande, à Paris, le 12 décembre 2015. | STEPHANE MAHE / ARCHIVES REUTERS

Ouest-France Propos recueillis par Maxime MAINGUET.

Publié le 06/11/2022 à 11h00

Abonnez-vous

Le 12 décembre 2015, après plus de dix jours de discussions, près de 200 pays signent, dans le cadre de [la Cop21](#), ce qui sera désormais connu comme [l'Accord de Paris](#).

Sept ans après, alors que [la Cop27 s'ouvre ce 6 novembre 2022 à Charm el-Cheikh \(Égypte\)](#), que reste-t-il de cet emblématique traité ?

MENU



Abonnez-vous



Se

RS à

, et

connecter

directrice de ClimaLex, groupe de recherche interdisciplinaire sur le droit climatique.



Directrice de recherche au CNRS, Marta Torre-Schaub est spécialiste du droit environnemental. | MARTA TORRE-SCHAUB

Pourquoi était-il si important de parvenir à un accord sur le climat, en 2015 ?

Parce que le protocole de Kyoto, qui mettait en œuvre la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, prenait fin. Il avait été signé en 1997 et avait une durée limitée, qui s'étendait jusqu'en 2018. On avait commencé à discuter d'un nouveau texte à partir de 2012, mais toutes les négociations s'étaient soldées par des échecs. Il y avait des grosses tensions sur les responsabilités des pays du Nord vis-à-vis des pays du Sud, ainsi que sur les

MENU



Abonnez-vous



Se

lication
nme un

connecter

succès car on parlait de grands désaccords et qu'il fallait que tous les pays s'embarquent ensemble dans un projet, même a minima.

L'accord de Paris actait la volonté de la communauté internationale de limiter le réchauffement à moins de 2 °C par rapport à l'ère industrielle, et si possible à +1,5 °C.

Pourquoi ces chiffres ?

Les rapports du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) ont montré qu'un monde à plus de 2 °C serait intenable, qu'au-delà de ce seuil, l'adaptation au changement climatique serait difficile, voire impossible. Et un réchauffement de 1,5 °C est le niveau maximum que pourraient supporter notre mode de vie et nos cadres socio-économiques actuels.

“ Donner à l'accord une forme peu contraignante juridiquement était le seul moyen de faire que tous les pays ratifient le traité ”

Quels étaient les autres éléments importants de l'accord ?

Il y avait beaucoup d'éléments très intéressants. Outre l'engagement à maintenir le réchauffement sous 2 °C, et si possible à 1,5 °C, l'accord impose de revoir tous les cinq ans les contributions nationales (les documents résumant les plans d'actions nationaux de lutte contre le réchauffement climatique) et de créer un mécanisme de financement du fonds vert. Il instaure aussi différentes instances de dialogue et pousse à inclure la société civile, les entreprises et le monde de la finance dans la transition climatique.

Éco-anxiété : êtes-vous inquiet(e) face au changement climatique ?

Débattez !

Cet accord a été présenté comme contraignant. Est-ce vrai ?

Il n'est pas contraignant au sens classique du terme. Il y a bien l'obligation pour les pays qui ont ratifié le texte de le respecter, mais l'accord ne prévoit pas de sanctions. Juridiquement parlant, c'est une nuance importante. Un juge national peut certes acter qu'un État ne respecte pas un traité qu'il a signé et ratifié (cela a été le cas en France en 2021, dans l'affaire de Grande-Synthe devant le Conseil d'État), mais la communauté internationale ne peut pas sanctionner facilement, sans mettre en œuvre un lourd mécanisme mobilisant à la fois le comité de suivi des Nations unies et la Cour internationale de justice, un pays qui ne respecterait pas ses engagements. Donner à l'accord une forme peu contraignante juridiquement était le seul moyen

MENU



Abonnez-vous



Se

connecter

Christiana Figueres, la secrétaire exécutive de la Convention des Nations unies sur le réchauffement climatique et Laurent Fabius, le président de la COP 21, à Paris, le 12 décembre 2015. | STEPHANE MAHE / ARCHIVES REUTERS

La signature de l'accord avait à l'époque suscité un réel enthousiasme.

Rétrospectivement, était-ce justifié ?

Oui, car le texte était assez novateur. Et tous les pays du monde l'ont signé et ratifié, sans exception. Même si le texte s'appuie sur des engagements volontaires, les pays ont dès le départ pris des mesures pour atténuer le réchauffement climatique. L'Accord de Paris a lancé une dynamique positive tout en n'étant pas contraignant. C'est là l'originalité. Ce qui était enthousiasmant, aussi, c'était le fait que l'accord comportait des notions qui n'apparaissaient pas dans d'autres textes, comme l'article sur les pertes et dommages, qui prévoit que les pays qui ont subi des dommages graves du fait du réchauffement climatique puissent recevoir des indemnités, ou le nécessaire respect de la Pachamama (« la Terre nourricière »), qui apparaît dans le préambule de l'accord. Ou encore la prise en compte de la justice climatique et la protection des minorités, de l'emploi, de l'équité et des vulnérabilités. Et puis l'Accord de Paris a su trouver un langage qui arrivait à réunir tout le monde, ce qui est très important en diplomatie.

“ La transition avance très lentement ”

MENU



Abonnez-vous



Se

connecter

Il semblerait qu'on soit dans une trajectoire allant vers un réchauffement compris entre +2,4 °C et +3,2 °C. D'ici à la moitié du XXI^e siècle, on dépassera donc largement les + 2 °C.

Pourquoi ?

La transition avance très lentement. Nous continuons à utiliser des énergies fossiles alors qu'on devrait les diminuer de manière substantielle. Les financements et aides à l'investissement dans le secteur du fossile ne sont pas encore interdits dans la plupart des pays signataires de l'Accord de Paris. D'autre part, l'agriculture et l'élevage n'ont pas fondamentalement changé non plus et émettent toujours beaucoup de méthane, qui est l'un des gaz à effet de serre les plus nocifs. Et il n'y a pas vraiment de « projet post-transition ». On se comporte comme si on devait « changer » en permanence, de manière urgente, sans une véritable feuille de route pour tous les pays de manière uniforme et contraignante.

« L'agriculture et l'élevage émettent toujours beaucoup de méthane. » Ici, des vaches dans un élevage de l'Indiana (États-Unis), en 2013. Photo d'illustration. | JIM YOUNG / ARCHIVES REUTERS

Qui sont les mauvais élèves du traité ?

Au début, la Chine avait mis un certain temps à présenter sa contribution nationale, et celle finalement présentée utilisait parfois des modalités qui ne correspondaient pas à certaines règles. Même chose pour le Brésil. D'autres pays comme l'Inde ont mis beaucoup de temps à

MENU



Abonnez-vous



Se

se. Les

y sont

connecter

revenus mais on ne voit pas encore vraiment ce qu'ils vont faire. Cependant, l'an passé, à Glasgow (Écosse), Chine et États-Unis ont fait une déclaration conjointe en disant qu'ils allaient renforcer leur action en faveur du climat. Il y a des choses qui bougent, mais c'est parfois de manière bilatérale.

“ La France est une bonne élève ”

Et comment se positionnent l'Europe et la France ?

L'Union européenne est une très bonne élève. Et la France est une bonne élève, aussi. Le problème, maintenant, c'est d'aligner les autres pays sur la longueur d'onde européenne, car c'est la région du monde qui est la plus en avance, même si la Chine présente désormais des contributions nationales ambitieuses.

N'y a-t-il pas un risque que les plans d'action des États ne soient pas bien appliqués ?

Il y a toujours une sorte de schizophrénie autour de la question climatique. Un pays peut présenter une contribution ambitieuse et continuer par ailleurs à subventionner les industries fossiles, ou ne pas sanctionner les activités des secteurs qui polluent. Et chaque État peut déposer une contribution nationale mais baisser son ambition ensuite, pour éviter des contentieux. Cela n'a pas encore été fait mais c'est tout à fait envisageable, surtout dans le contexte actuel de la crise énergétique et du conflit en Ukraine. En revanche, si le futur paquet climatique européen est adopté avec son objectif de diminuer les émissions de 55 % d'ici à 2030, la France sera obligée, en tant qu'État membre, de suivre cet objectif-là. Le problème étant que pour l'heure, ce qui préoccupe beaucoup, c'est le prix de l'énergie, mais pas forcément la manière durable et peu polluante de la produire à un prix admissible pour la société.

“ À chaque Cop, on revoit des aspects de l'accord qui avaient besoin d'être développés ”

Sept ans après, l'Accord de Paris est-il toujours la base des négociations internationales sur le climat ?

Il y a beaucoup de choses qui se sont décidées à Paris, donc elles n'ont pas encore toutes pu être mises en œuvre. C'est pour ça que chaque Cop est importante, parce qu'à chaque Cop, on revoit des aspects de l'accord qui avaient besoin d'être développés. Par exemple, en 2019, à Katowice (Pologne), on a décidé des règles à suivre dans un certain nombre de domaines, comme le fonctionnement des marchés carbone, par exemple, pour lesquels on n'allait pas utiliser les mêmes règles que celles du Protocole de Kyoto. L'année dernière, à Glasgow

MENU



Abonnez-vous



Se

connecter

le Fonds
les

quantités et les délais.

Une femme participant à la Cop26 de Glasgow (Écosse), le 31 octobre 2021. | ALAIN JOCARD / ARCHIVES AFP

Que faut-il attendre de la Cop de Charm el-Cheikh ?

On attend quelque chose de concret sur la question des pertes et dommages. Comment on va alimenter le fonds pour compenser les pays qui ont subi des dommages ? C'est le point essentiel de cette année, d'autant que la Cop a lieu dans un pays africain, et que ce continent a beaucoup d'attentes sur ce sujet. Et l'autre grande question, c'est : par quel moyen on va mettre en œuvre une coopération entre les pays développés et les pays plus vulnérables, indépendamment des pertes et dommages.

MENU



Abonnez-vous



Se

connecter

Certains points de l'Accord de Paris sont-ils laissés de côté ?

Oui. Je pense notamment à la question de la justice climatique, qui est évoquée dans le

En continu 

11h00 DIRECT. Ligue des champions : qui pour le PSG ? Suivez le tirage au sort des 8es de finale en live

11h00 PORTRAIT. Ludovic Franceschet, éboueur et star de TikTok 

11h00 God of War : Ragnärok : père, fils et fin du monde sur Playstation

10h56 VIDÉO. Un avion de ligne s'abîme dans le lac Victoria en Tanzanie : 19 personnes tuées

10h47 DIRECT. Coupe du monde 2022 : dix associations nationales de football écrivent à la Fifa



Les tops articles sur : Climat

MENU



Abonnez-vous



Se

connecter

« C'est totalement surprenant ! » : en Sarthe, il récolte des bananes dans son jardin en novembre 🍌

Ouest-France ⌚ 06/11

Cop27. « Il faut dire la vérité aux gens » : un militant écolo défend les actions de désobéissance

Ouest-France ⌚ 06/11

MENU

<

Abonnez-vous



Se

connecter

Loire-Atlantique. La sécheresse recule d'un cran dans trois zones du département

Ouest-France 06/11

(Voir +)

Nos partenaires

Mon chat peut-il attraper le rhume ou la grippe ?

MENU



Abonnez-vous



Se

connecter

Pourquoi perdons-nous plusieurs centimètres en vieillissant ?

Sain et Naturel ⌚ 09h59

Recette. Panna cotta végétale safrané à la cardamome

MENU



Abonnez-vous



Se

connecter

Newsletter Notre Planète

Chaque semaine, toute l'actualité sur l'environnement, le climat et les belles initiatives locales

OK

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par Ouest-France pour recevoir notre newsletter. [En savoir plus.](#)

logo App Store logo Google Play

L'appli, l'info en temps réel !

Suivez l'actualité qui vous intéresse en ajoutant vos villes et thématiques favorites.

[Je télécharge](#)

Suivez-nous       

SITES D'ACTUALITÉ



SERVICES



SHOPPING



Les applications mobiles du groupe SIPA **Ouest-France** disponibles en téléchargement

MENU

<

Abonnez-vous



Se

nces |

connecter



Logo Digital Ad Trust